



DECLARATION DE BERNARD THIBAUT SECRETARE GENERAL DE LA CGT

Le conflit, d'une ampleur inégalée, qui perdure depuis deux mois, va entrer dans une nouvelle phase après la décision du Conseil Constitutionnel et l'intervention annoncée du chef de l'Etat.

Il semble que la majorité parlementaire et le Président de la République choisissent d'ignorer le discrédit qui frappe l'action gouvernementale pour imposer, par un passage en force, la mise en œuvre du CPE.

Ce serait une décision très lourde de conséquences.

C'est le Premier Ministre qui a posé, comme préalable, la liberté de licencier les salariés sans que les employeurs aient de justification à présenter.

C'est le Premier Ministre qui a contourné les organisations syndicales de salariés, les représentants des étudiants et de lycéens.

Le Président de la République doit prendre la véritable mesure de la crise sociale, entendre l'appel des 12 organisations syndicales et d'une majorité de français de toutes générations.

Les salariés ne comprendraient pas qu'en ces circonstances de petits calculs politiques inspirent le chef de l'Etat.

La CGT, quoiqu'il arrive dans les prochaines heures, ne se laissera pas détourner de la revendication centrale qu'elle porte depuis des semaines, dans un cadre unitaire.

Non au CPE. Non au salarié jetable !

Montreuil, 30 mars 2006